

Charte pédagogique

Avant-propos

Le présent document constitue la Charte pédagogique du **Wëssens-Atelier**. La Charte précise notre mission, nos objectifs pédagogiques et nos principes fondamentaux et pédagogiques. Elle sert de référence pour la conception, la réalisation, l'amélioration et l'évaluation de nos prestations.

Notre mission

Le **Wëssens-Atelier** se donne comme mission de contribuer activement au développement d'un intérêt des jeunes pour la technique et les technologies en leur offrant des activités thématiques permettant de vivre la technique et d'acquérir une meilleure compréhension des technologies.

Nos objectifs pédagogiques

Le **Wëssens-Atelier** s'engage à :

- fasciner les jeunes, prioritairement âgés de 8 à 12 ans, pour la technique et les technologies, en les invitant à participer à des démonstrations et des activités créatives, ludiques et innovatrices, censées de les étonner et de les inspirer;
- stimuler l'intérêt des enfants pour la technique et les technologies par le biais de visites d'entreprises;
- associer les parents d'élèves aux différentes activités afin de les impliquer davantage dans le projet éducatif de leur enfant;
- agir comme offreur de formation pour le personnel non technique souhaitant acquérir les bases pratiques dans des domaines de la technique et des technologies.

Nos principes fondamentaux

Engagé dans une démarche d'amélioration continue de nos prestations et de notre structure, le **Wëssens-Atelier** obéit aux principes suivants:

- les services fournis sont en cohérence avec les besoins de notre société;
- la confidentialité des données est garantie;
- la gender equality est visée en permanence;
- nos prestations refusent toute ingérence idéologique.

Nos principes pédagogiques

La qualité et les partenariats constituent des leviers indispensables pour l'acceptation et la pérennisation de nos prestations.

Qualité

- Mettre en œuvre des activités et des offres de formation en tenant compte des caractéristiques du public cible respectif.
- Contribuer à la qualité de nos prestations en veillant à une utilisation optimale des ressources.
- Générer des mesures d'amélioration issues des évaluations régulières de nos prestations.
- Veiller à l'évolution de l'ingénierie de formation de nos animateurs et formateurs.

Partenariat pédagogique et réseau

- Développer nos activités pédagogiques, en s'appuyant sur un réseau de partenaires stratégiques.
- Construire des référentiels de bonnes pratiques tout en renforçant les synergies.
- Encourager la conception de dispositifs et la mise en œuvre de processus innovants permettant le développement de la motivation et de l'intérêt des jeunes pour la technique et les technologies.
- Garantir l'expertise et le conseil pédagogique.
- Intensifier, dans le cadre du processus d'éducation non formelle, la collaboration avec les structures d'accueil dans le champ d'action de la technique et des technologies.
- Renforcer l'interaction entre les parents et leurs enfants dans un esprit de découverte des aptitudes et compétences et de l'intérêt du jeune pour la technique et les technologies.

Partenariat professionnel

- Inciter les entreprises de développer des activités concrètes adapter à l'âge des jeunes permettant la découverte de la réalité d'une entreprise et de son fonctionnement.
- Mobiliser des ressources humaines, en nature ou financières, pour engager ou cofinancer nos prestations sur le long terme et contribuer ainsi à un impact durable sur la motivation et l'intérêt des jeunes pour la technique et les technologies.